Commune de Guéthary
GETARIAKO HERRIA
PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Getaria Guéthary

Vie Municipale • Herriko Bizia

juillet 2019 uztaila

Environnement
Dossier spécial : Les déchets marins

Vie municipale
Règlement local de publicité

Communication
Le nouveau site de Guéthary

Associations
Zoom sur Ideki

VIE MUNICIPALE ..... 4 à 11
- Taxe foncière et taxe d'habitation
- Règlement local de publicité
- Résultat des élections européennes à Guéthary
- CCAS
- Grands débats

ENVIRONNEMENT ..... 12 à 17
- Déchetterie verte
- Ne mégotons pas !
- Les bacs à marée
- Chiens libres... mais pas trop !
- Dossier spécial : les déchets flottants

COMMUNICATION ..... 18 et 19
- Merci Ghyslaine
- Nouvelle correspondante locale pour Sud-Ouest
- Nouveau site web pour le village

VIE DU VILLAGE ..... 20 et 21
- Fermeture de la Poste
- Chemin Mendi-alde
- Ecole de Guéthary
- La conduite à Guéthary
- Korrika Ttiki

ASSOCIATIONS ..... 22 à 24
- Zoom sur Ideki
- Réfugiés irakiens
- Beti-Ari
- Agenda

Directrice de la publication :
M.P. Burre-Cassou

Directeur de communication :
J. Hirtz

Rédaction :
Mairie, Associations

Conception :
Studio Komcom

Impression :
360 Publicité

Photos // Illustrations :
Mairie de Guéthary

Photos de couverture :
Merci à Marie Laure Hastoy du Club Photo Lanargia !
L'association LANARGIA regroupe des amateurs passionnés de photo désireux de partager leurs différentes compétences dans le domaine de la photographie afin de progresser par le travail en commun, l'échange et le partage des connaissances et de savoir-faire autour de la photographie.

Elle organise et met en place tout au long de l'année différents ateliers et évènements liés à la pratique de la photographie (expositions, rencontres, sorties, reportages, travaux pratiques, projection et analyse d'images, ...)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE sur la révision générale du PLU et le projet de modification de l'AVAP

DU LUNDI 19 AOÛT AU VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019 À 17h.

Plus d'infos sur le site de la mairie et de l'Agglomération Pays basque.

EDITO

Chers GETARIAR agurgarriak,

C'est au lendemain de ce beau week-end des « *Belles Pages* » que je prends la plume en toute modestie et humilité.

Cette manifestation, encore une fois très réussie, donne le coup d'envoi de la saison estivale.

Vous avez pu découvrir la nouvelle édition du programme des animations de cet été 2019 que nous proposent BETI ARI et les associations du village dans le but de nous faire partager de bons moments de détente, de convivialité et de bonheur.

La vie de Guéthary va donc s'activer pendant les semaines à venir. Pour autant, nous n'avons hiberné ces 6 derniers mois comme vous allez le lire au fil de ces pages.

Au cours de ce premier semestre, vous avez fait connaissance avec le nouveau site internet de la commune, plus ergonomique et dynamique que la précédente version.

Nous avons travaillé au cours du trimestre à l'élaboration d'un budget responsable dans un souci de maîtrise des charges de fonctionnement, sans augmentation des impôts locaux , soucieux d'apporter notre soutien aux associations. Il est le fruit d'un travail et d'une gestion rigoureuse menée avec prudence avec l'ambition d'améliorer notre cadre de vie. Cependant il nous a fallu adapter nos réalisations à nos capacités financières.

Nous nous sommes rencontrés à plusieurs reprises à l'occasion des 4 grands débats et de réunions publiques portant sur les sujets d'actualité de la commune. Ces rendez-vous ont donné lieu à des échanges constructifs, passionnants et parfois passionnés. Ils ont permis de mettre en évidence la nécessité de réfléchir ensemble sur les grands enjeux de demain et m'ont conduit à une vraie réflexion sur la façon de mieux communiquer pour prendre en compte vos attentes et vos projets. Pour que chacun se sente acteur de sa ville. Et même si la porte de la Mairie est toujours ouverte et mon bureau prêt à vous y accueillir, je veux dans les mois à venir consolider le lien entre vous et nous les élus et proposer de nouveaux temps de parole car je vous sais attentifs, vigilants et exigeants à l'égard de l'action municipale. Je m'en réjouis et vous en félicite.

« *Belles pages* » gertakariaren ondotik, hitza hartzen dut apaltasun handiz.
Asteburu zoragarri hunek udako sasoina idekitzen du.
2019ko udako Animazio programa deskubritu duzue, BETI ARI eta herriko elkarteek prestaturik, momentu goxoak pasatzeko elkartasunez eta zorionez beterik.
Getariako bizia piztuko da heldu diren asteetan. Baina, azken sei hilabete horietan, ez gira alfer egon aldizkari hortan irakurriko duzuen bezala.
Lehen urte erdian, herriko webgune berria ezagutu duzue, bestea baino arinago eta dinamiko.
Budgeta orekatua aurkeztu dugu trimestro huntan, funzionamendu gastuak neurtuz, imposak igo gabe eta beti elkarteak lagunduz.
Lan baten fruitua da, kudeaketa zorrotzarekin, gure biziko ingurumena beti buruan atxikiz. Alabaina, gure obratzeak gure finantza mailako gaitasunari egokitu ditugu.
Behin baino gehiagotan elkartu gira herriko gaiak aipatzeko publikoko bilkuretan, 4 debate handiak antolatuz.
Hitzordu horietan, parada ukan dugu ideiak trukatzeko, eztabaida sutsuak ukaiteko. Biharko parioen hausnarketa bikaina izan da eta nihaurek ere ene pentsaketak egin ditut zuen beharreri eta projektueri hobeki kontutan hartzeko. Bakotxak bat egin dezan herriarekin. Nahiz eta herriko etxeko atea beti idekirik egon baita ene bulegoa ere bai, gure arteko harremana azkartu nahi nuke eta hitz egiteko parada berriak plantan ezarri, baitakit horren beha zireztela, arrazoinarekin.

A TOUS JE SOUHAITE UN BON ÉTÉ ET UNE BONNE LECTURE.
IRAKURKETA ETA UDA ON DENERI !

TAXE FONCIÈRE ET D'HABITATION COMPARAISON ENTRE COMMUNES

La taxe d'habitation comme la taxe sur le foncier bâti est calculée d'après la valeur locative cadastrale de l'habitation et de ses dépendances. La taxe est égale à la multiplication du montant obtenu par les taux d'imposition votés par les collectivités territoriales. Pour comparer les impôts locaux, il est important de comparer ce qui est vraiment payé et pas uniquement le taux d'imposition.

➜ Guéthary exerce l'une des plus faibles pressions fiscales de la côte Atlantique en comparant les communes à fort attrait touristique.

PART COMMUNALE TAXE FONCIÈRE PAR HABITANT EN EUROS

PART COMMUNALE TAXE HABITATION PAR HABITANT EN EUROS

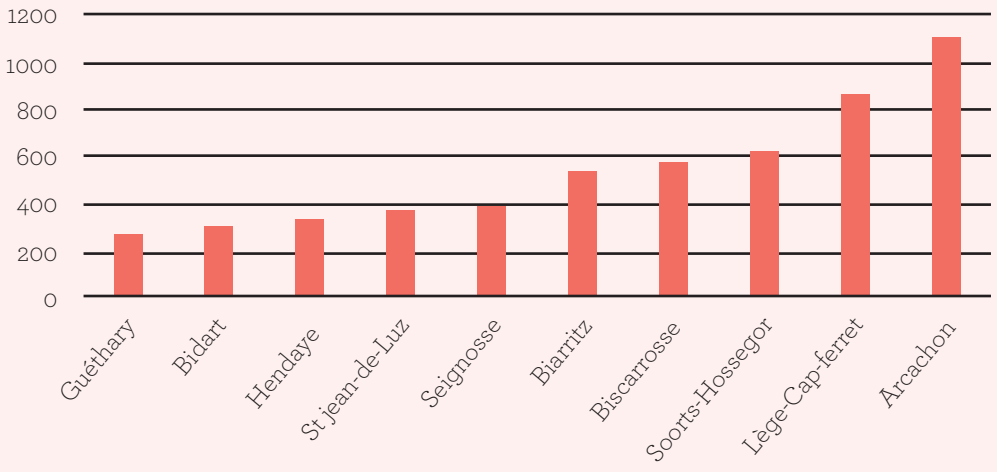

TAUX D'IMPOSITION :

Concernant les taux après avoir baissé entre 2016 et 2017, ils restent inchangés entre 2017 et 2018 et ne sont pas modifiés pour le budget 2019.

BUDGET 2019 :

Le budget 2019 s'équilibre à 2004, 580€ pour la section de fonctionnement et à 1 855 875€ pour la section d'investissement.

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DES DÉPENSES BUDGET 2019

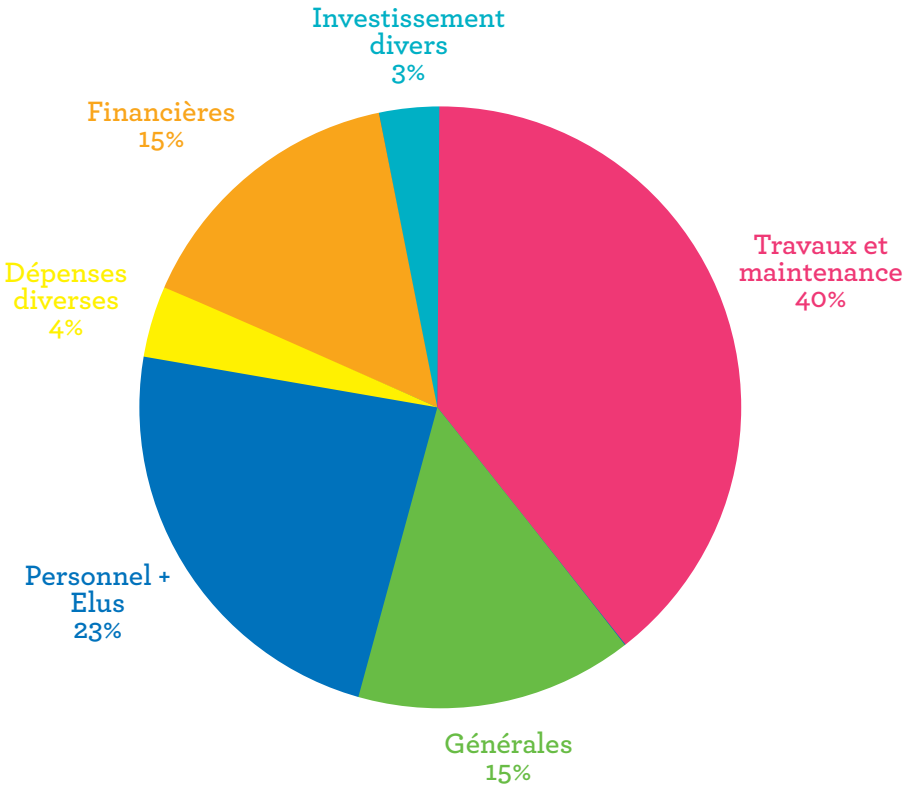

MISE À JOUR DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

LA DÉMARCHE

La commune de Guéthary a souhaité réviser son Réglement Local de Publicité approuvé le 12 avril 1988 par le Conseil Municipal.

Il s'agit d'y prendre en compte les nouvelles normes réglementaires et de l'adapter tant à l'évolution de la commune qu'à celle des nouvelles technologies.
En effet la loi dite «Grenelle 2» du 12 juillet 2010 prescrivait un délai de 10 ans pour la mise à jour des RLP communaux faute de quoi les RLP ancienne génération deviendront caduques et le Règlement National, beaucoup moins contraignant, s'y substituera.
Il y avait donc nécessité de se mettre au travail au plus vite si l'on voulait conforter les règles adoptées en 1988 voir les rendre encore plus protectrices, même si celles-ci se sont révélées extrêmement vertueuses.
C'est l' Agglomération Pays Basque, compétente depuis le 1er janvier 2017, qui conduit cette démarche. Elle a choisi un prestataire comme maître d'ouvrage en la personne de Philippe ZAVOLI, chargé de recherches à l'Université des Pays de l'Adour, spécialiste en la matière.

LA PROCÉDURE

Pour satisfaire aux modalités de concertation fixées par la délibération du conseil municipal du 3 mars 2019, un registre a été mis a disposition du public afin d'y recueillir d'éventuelles observations.

Par ailleurs, deux réunions publiques se sont tenues en mairie pour faire part de l'avancement des travaux, ainsi que deux réunions techniques notamment avec les représentants des professionnels de l'affichage.

Le conseil municipal va maintenant demander à la CAPB d'arrêter la phase de concertation courant juillet.
Une enquête publique devrait être diligentée à l'automne.
Ainsi le futur RLP devrait être validé dans le courant du 1er semestre 2020.

LES GRANDES LIGNES DU NOUVEAU RLP

Toute publicité, quel que soit le procédé employé, est interdite à l'exception de celle sur les palissades de chantier (dont la superficie sera limitée).
Les enseignes seront soumises à autorisation et devront satisfaire à des exigences de volumétrie et de respect du caractère des immeubles sur lesquels elles seront apposées.
Elles seront interdites sir les balcons, les arbres, les toitures.
Les enseignes numériques et les rampes d'éclairage ne seront pas autorisées non plus.
Les autocollants sur les vitrines seront limités à 15 % de la surface de celles-ci.
La surface des enseignes scellées au sol est réglementée avec une distinction entre celles situées dans le village et celles implantées sur les abords de la RD810.

Dès que l'arrêt de la procédure sera acté par le conseil communautaire de l'Agglomération Pays Basque, le futur RLP sera consultable en mairie et sur le site de la CAPB.

Les Getariar pourront faire valoir leurs observations auprès du commissaire-enquêteur.

L'objectif poursuivi reste de préserver au mieux notre environnement et la qualité de vie à Guéthary comme cela a été fait par le passé grâce à un RLP rigoureux, exigeant et protecteur.

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES À GUÉTHARY

À Guéthary, le plus grand nombre de suffrages a été obtenu par la liste de Nathalie Loiseau (La République En Marche) lors des élections européennes 2019.

En réunissant 30,71 % des votes, la liste LREM de Nathalie Loiseau termine à la première place à Guéthary à l'occasion des européennes. 22,83 % des inscrits de Guéthary ont plébiscité la liste représentée par Yannick Jadot (Europe-Écologie-Les-Verts) qui a ainsi pris la seconde place. Grâce à 10,55 % des voix exprimées, la liste Les Républicains présentée par François-Xavier Bellamy est arrivée à la troisième place. La quatrième position revient à la liste PP-PS emmenée par Raphaël Glucksmann, qui a réussi à convaincre 8,66 % des électeurs. La liste Rassemblement National menée par Jordan Bardella a récolté l'adhésion de 7,87 % des votants. La liste dirigée par Manon Aubry (LFI), avec 5,83 % des suffrages, a terminé en sixième position.

Se trouvent ensuite les listes de Benoît Hamon (Génération.s, 3,46 %), de Jean-Christophe Lagarde (UDI, 1,89 %), ex-aequo avec la liste de Dominique Bourg (Urgence écologie), d'Hélène Thouy (Parti animaliste, 1,42 %), à égalité avec la liste PCF de Ian Brossat et de Nicolas Dupont-Aignan (DLF, 1,26 %).

Les autres listes ont recueilli moins de 1% des suffrages. Zéro voix pour la plupart d'entre-elles.

LE CCAS DE GUÉTHARY

Le CCAS est une établissement public administratif communal qui anime l'action générale de prévention et de développement social de la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées (Conseil Départemental, CAF, associations etc...).

Même si les liens avec la commune sont très étroits, le CCAS de Guéthary a une personnalité juridique distincte, c'est-à-dire un budget et des biens. Son régime juridique relève du droit public. Il peut également agir en justice en son nom propre.

Le CCAS applique l'orientation de la politique sociale de la commune.

Le CCAS de Guéthary est propriétaire de 5 logements. A ce titre, il encaisse les loyers, donne des subventions aux certains organismes sociaux et associations de Guéthary, organise un repas annuel pour les anciens, et donne des secours exceptionnels sur rapport de l'assistante sociale après instruction des demandes.
Un travail de collaboration entre l'assistante sociale et l'adjoint délégué aux affaires sociales est fait pour recevoir et écouter toutes les personnes en difficultés personnelles et en recherche de logement.
Les demandes de logement sont de plus en plus nombreuses, séparation des couples, rapprochement familial, attrait du surf et du village.

Le parc locatif social de Guéthary avec moins de 100 logements (COL, Office 64) ne peut malheureusement pas répondre à toutes les demandes, il nous faut parfois intervenir auprès des privés et là encore sans grand succès.

Aussi nous lançons un appel : vous souhaitez louer votre bien à l'année, n'hésitez pas, faites-le nous savoir !

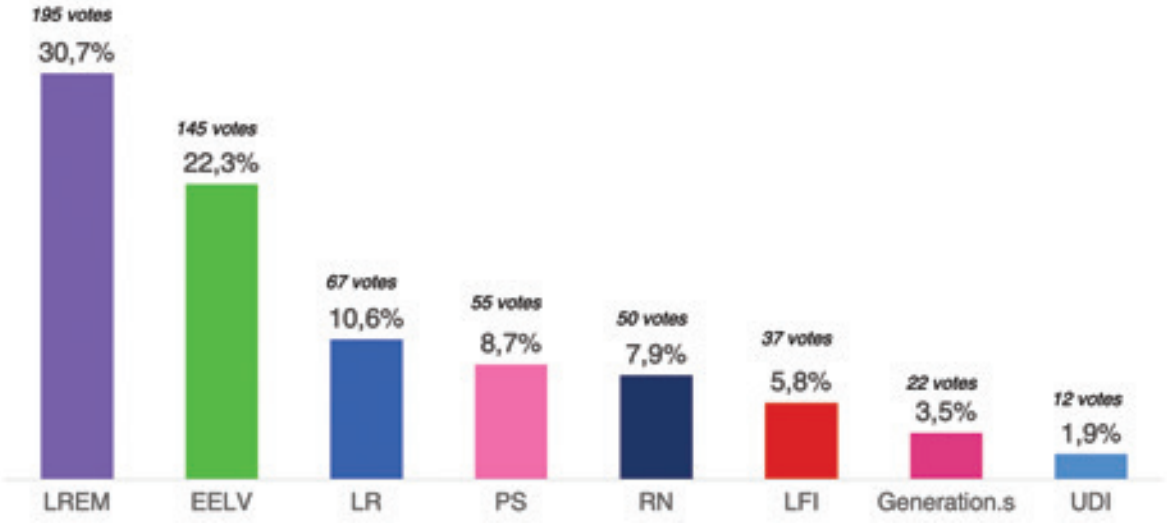

PREMIER GRAND DÉBAT (16 FÉVRIER) : DÉMOCRATIE ET VIE CITOYENNE

Par Zitun de Nonneville

Réunion d'initiative citoyenne, facilitée par Madame le Maire, en présence du Sous-Préfet et du Député, invités par l'organisateur, Zitun.
En préambule, présentation de la Charte du Grand Débat et des quatre thèmes proposés.
Mode d'organisation choisi :

ATELIERS-DÉBATS : tablées d'une dizaine de personnes, dont un animateur et un rapporteur.
Rapports de table finaux, coécrits et suivis d'une restitution publique, à l'aide de panneaux commentés par chaque rapporteur, débattus par tous.
Plus de trois heures d'échanges républicains, entre une soixantaine de participants

RESTITUTION

• VIE INSTITUTIONNELLE

En qui faites vous le plus confiance pour vous représenter ?
Aux maires et élus locaux

Comment renouer le lien citoyens/élus ?
- Contrôler régulièrement les engagements ; sanctions si non respectés
- Dissocier les législatives des présidentielles
- Systématiser le suffrage universel (opposition d'une minorité)

Rôle des Chambres
- Remplacer le CESE par une collecte des doléances
- Remplacer le Sénat par une association des maires
- Avis favorable à la réduction du nombre de parlementaires. Cependant, il faut surtout remettre en cause leur train de vie.

Cumul
Favorable au cumul, pour les maires des petites villes
Pour tous les autres mandats, non cumul
Créer un statut de l'élu local ; facilitera aussi l'ouverture de la fonction

Vote blanc
Assistance majoritairement favorable, à condition de renforcer l'éducation civique.

Vote obligatoire et Tirage au sort de citoyens à associer aux décisions politiques
Défavorable

Proportionnelle
Favorable à une dose partielle

Les référendums
National : le réserver à l'initiative du président, sur des sujets absents de la campagne électorale

- **Populaire :** *à exclure*
- **Partagé :** *Majorité favorable à abaisser les seuils existants*
- **Local :** *très favorable, si « travaillé en amont »*

Comment instituer plus de démocratie, localement ?
- Mieux définir les missions des couches administratives et en supprimer
- Développer les conseils de quartiers
- Restitution des élus aux électeurs (une fois par an)

• VIE CITOYENNE

- Créer un Service national Universel, efficace (un trimestre) et européen (facilitera les échanges)
- Renforcer l'éducation civique à l'école et sur les canaux d'information des jeunes
- Absence de consensus sur des contreparties aux allocations de solidarité
- Favorable à la loi 1905 Laïcité mais instituer une transparence sur les financements des religions et exclure les financements étrangers

• IMMIGRATION ET INTÉGRATION

Favorable à une gestion européenne
France : terre d'asile mais contrôles à renforcer
Imposer maîtrise de la langue et serment au drapeau
Solitude des associations locales vs absence de l'État

Le grand débat national

DEUXIÈME GRAND DÉBAT (23 FÉVRIER) : ORGANISATION DE L'ETAT ET DES SERVICES PUBLICS

Par Jean-Michel CABOS

Le Grand Débat du 23 février consacré à ce thème a d'abord évoqué la question du périmètre de l'Etat à partir de la différenciation entre fonctions régaliennes touchant à la souveraineté de l'Etat et les autres missions de service public.
La discussion a aussi longuement porté sur les missions de formation dont celles dévolues à l'Education Nationale qui doit assurer le contrôle et la maîtrise des programmes, celle de la qualification des personnels enseignants , qu'ils soient fonctionnaires ou pas. C'est un élément majeur de cohésion républicaine. Le statut de fonctionnaire n'a pas à être remis en question : son accès par voie de concours est un gage de qualité , même si dans certains cas, des coopérations peuvent se mettre en place avec des partenaires économiques et sociaux au regard de problématiques locales.
Le deuxième axe de réflexion s'est focalisé sur l'organisation administrative du pays et son maillage territorial, dont on peut retenir :
La difficulté d'évaluation des politiques publiques à l'échelon du citoyen.
Le risque que présente l'informatique de reléguer l'humain tout en entrainant un éloignement de la démocratie du fait de la complexification des systèmes.
Au niveau de l'organisation des territoires, la loi « NOTRE »a figé les territoires et conduit à un alourdissement du « Millefeuille ».C 'est aussi une source de dysfonctionnements et d'interférences dans un certain nombre de domaines.
La question de la clarification et de la gouvernance : on retiendra le besoin de proximité avec un échelon communal sacralisé. La Commune est le premier relais pour le citoyen.
La dernière question portait sur l'équation à résoudre entre services publics (pour mieux d'Etat) et moins de dépenses publiques, donc moins d'impôts.Face à cette antinomie, quelques pistes ont été avancées :
Réduction du train de vie de l'Etat
Réduction du nombre de Parlementaires
Loi de finances pluriannuelle afin de mieux fixer un cap et des objectifs.
Avec cependant des limites, dans la mesure où des situations imprévues et urgentes peuvent remettre en cause la ligne définie. La « crise des gilets jaunes »en est un exemple.
La privatisation même partielle de certains domaines (les aéroports) serait-elle une solution ?Cette voie apparaît risquée car elle peut entrainer un affaiblissement de l'Etat avec un danger de dérégulation.
Conclusion : cette seconde session du Grand Débat s'est déroulée dans un climat participatif et constructif.

Cet espace de de dialogue proposé aux citoyens a confirmé un réel besoin de s'exprimer sans perdre de vue les limites de l'exercice. Cette démarche citoyenne a totalement respecté la philosophie de la Charte qui définit le cadre du Grand Débat.

DEUXIÈME GRAND DÉBAT (2 MARS) : LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Par Jean-luc LATAILLADE

Le thème « Transition Ecologique » d'une ampleur inédite , a rassemblé le 2 mars une trentaine de participants heureux de pouvoir débattre sur un sujet majeur pour l'avenir de nos sociétés et la durabilité de nos développements, sujet qui se décline tout aussi bien dans le cadre européen que dans celui d'une très petite commune , comme celle de Guéthary.
Cette session a d'abord mis l'accent sur l'importance des échelles de temps et d'espace, paramètres qui rendent difficiles les diagnostics et le choix des mesures à encourager ou à prendre pour engager une transition énergétique en vue de la transition écologique.
De plus, les problèmes de temps et de dimensions se conjuguent à des freins culturels , économiques, sociétaux, sociaux et à des disputes d'ordre scientifique qui nécessitent le croisement de points de vue des citoyens : ceux ci à Guéthary n'ont pas manqué de nourrir le débat à partir de considérations « domestiques » : à charge des individus de faire valoir leurs doléances et leurs propositions , voire à oeuvrer par l'exemple souvent contagieux (celui des circuits courts , des pratiques de recyclage, des modes de vie, des choix de construction, etc ..) en activant les associations qui oeuvrent pour la défense de l'environnement et en se tournant vers les bons experts. La force de l' habitude guette.
En résumé les individus doivent être les principaux acteurs du changement qui ne peut être conçu que pas à pas.
Une proposition importante consiste aussi à décon-centrer et à décloisonner des services étatiques ou para-étatiques en installant dans les mairies des guichets déconcentrés pour se rapprocher des usagers et des besoins ....
Il faut souligner avec force que accessibilité et proximité sont synonymes d'efficacité.
Sans la compréhension , puis l'adhésion de la population à des mesures de transition progressives , et à des gestes forts de persuasion, rien ne sera possible.
La surconsommation et le gaspillage ont été mis en exergue.

Par ailleurs l'importance du PLU a surgi dans le débat, celle aussi de la loi ALUR, car l 'organisation de l'espace impacte les modes de consommation, donc l'équilibre des éco-systèmes .

A plusieurs reprises les interventions des uns et des autres ont insisté sur les compétences et les responsabilités (y comprises législatives ou simplement d'accompagnement) de la commune et /ou de l'agglomération et cela va sans dire de l'Etat, voire de l'Europe.

Ces remarques ont conduit à plusieurs développements portant sur la santé mettant en parallèle les effets à l'échelle individuelle et ceux (moins mesurables) à l'échelle collective. Dans les deux cas le manque d'indicateurs éprouvés est patent et il faut y remédier : c'est un sujet éminemment politique.

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus à l'adresse suivante :

https://www.guethary.fr/grands-debats

DEUXIÈME GRAND DÉBAT (9 MARS) :
FISCALITÉ ET DÉPENSES PUBLIQUES

Par Dominique Ferrero

Les responsables du « Grand Débat » suggéraient aussi une discussion autour du thème Fiscalité et Dépenses publiques. C'est à celui-ci que fut consacrée la réunion du 9 mars.
Ce sujet, à l'origine des contestations dont est sortie l'idée même d'un débat national et qui suscite un intérêt largement partagé, méritait d'être traité en session unique et plénière.
En dépit de l'aridité de la question, l'assistance était fournie ; sa participation fut active ; le contenu des débats très constructif.
L'animateur de la réunion a d'abord communiqué les éléments d'information produits par les organisateurs nationaux du Grand Débat en vue d'alimenter la discussion :
- sur le niveau de la dépense publique en France
- sur le contenu et la répartition de ces dépenses
- sur la situation relative de notre pays comparée à celle des principaux pays de la zone euro
- sur l'évolution de la dette publique
- sur le niveau et le caractère de la fiscalité française

A partir de ces données, des thèmes et des recommandations se sont dégagés de la discussion.
Un large consensus s'est formé pour mettre en cause l'absence d'efficacité de notre organisation publique dans laquelle des « réformes en trompe-l'oeil » aboutissent à un empilement des structures et des dépenses. Et bien sûr, très vite, l'exemple a été pris de ce qui est en train de se faire dans notre région.
Les participants exprimaient à ce sujet la crainte que le fameux « recul de l'Etat » ne soit en fait que le transfert aux collectivités territoriales d'un nombre grandissant de missions entraînant une superposition de strates administratives et des dépenses accrues.
On a même suggéré de prendre exemple sur l'organisation régionale du Pays basque en Espagne où les responsables locaux et régionaux ont une vraie maîtrise de la dépense publique et en assument directement la responsabilité.

Si l'heure doit être à une plus grande retenue dans la dépense publique, tout le monde s'est accordé, par ailleurs, pour demander que l'Etat, à commence par son sommet, s'applique une véritable austérité qui aura valeur d'exemple pour tous les citoyens.
Enfin, de nombreuses personnes présentes ont insisté pour souligner que les problèmes de dépenses publiques en France découlaient en réalité du niveau de l'activité économique. Et de suggérer de nombreuses mesures touchant aussi bien le droit du travail que les réglementations et la fiscalité pour favoriser celle-ci au lieu de la freiner.

La réunion ne pouvait se conclure sans que beaucoup s'accordent pour relever qu'une fois de plus, les Français que nous sommes expriment des revendications contradictoires : plus de services publics et de soutien social d'un côté, réduction de la dépense et des impôts de l'autre. Peut-être la solution de ce difficile problème est-elle à chercher dans le rendement de services publics…

Gageons que ce pourrait être l'objet d'un prochain débat, grand ou pas, national ou non.

DÉCHETTERIE VERTE

Chronique d'une fin annoncée : la déchetterie a fermé ses portes en mai dernier.

Il nous faut désormais déposer nos déchets non collectés en bac jaune ou noir à la déchetterie de Bidart (Zone Artisanale de Bassilour, 5km, 10mn, ouverte du lundi au samedi), à celle de Saint-Jean de Luz (3009, Vieille Route de Saint-Pée, 6,8km, 13mn, ouverte du lundi au samedi) ou dans toute autre déchetterie du Pays Basque.

Nous avons néanmoins obtenu le maintien d'un accueil pour les déchets verts, le samedi après-midi et le lundi matin, l'occasion de revoir nos chers agents de Bil Ta Garbi, et de participer à une opération « Venez broyer du vert » comme le 17 juin et le 01 juillet derniers ou le 26 août prochain. ➤

NE MÉGOTONS PAS !

S'il est maintenant quasiment gravé dans l'inconscient collectif que l'on ne dépose aucun déchet au sol, on se débarrasse encore facilement de son mégot malodorant, que ce soit d'une élégante pichenette de l'index ou discrètement du bout du pied.

A Guéthary plus qu'ailleurs, un mégot à terre, c'est un mégot à la mer : l'église de Guéthary, distante du port d'environ 1km, culmine à 70m d'altitude, au-dessus du niveau de la mer, soit une pente moyenne de 7 %.

En cas de pluie, ce qui arrive parfois dans notre beau pays, les eaux pluviales ruissellent et s'engouffrent par les grilles au sol appelées « avaloirs » qui les dirigent vers l'océan, drainant avec elles les déchets résiduels.
Dont les fameux mégots de cigarettes.

En 1h30, on a réussi à remplir une demi-bouteille d'1,5l de mégots ramassés entre le port et le fronton. 1 mégot pollue 500l d'eau de mer.

A l'instar de plusieurs villes littorales, Guéthary a donc fait apposer en marge de certains avaloirs d'eaux pluviales la mention « ICI COMMENCE LA MER » en jolie police basque (milesker Jérome et Beñat). Sous-entendu « Ne rien jeter ».

Pour lutter contre la pollution par les mégots de cigarettes, l'association locale *Tree6clope* a eu l'idée de les collecter et de les valoriser : les parties organiques extraites (tabac, papier), l'acétate de cellulose constituant les filtres sert à fabriquer du mobilier urbain.

Plusieurs établissements de Guéthary participent déjà à ce programme de recyclage. La commune a souhaité promouvoir cette initiative éco-responsable en adhérant pour la collecte des cendriers de la mairie, et de ceux à venir du fronton et de la terrasse, ce dernier devant pour cette saison se présenter sous une forme ludique. Des cendriers de plage seront également en vente chez différents commerçants adhérents.

ET SI GUÉTHARY DEVENAIT LE PREMIER VILLAGE « 0 MÉGOT » ?

LES BACS À MARÉE

L'été dernier, un premier bac à marée réalisé par nos services techniques (milesker Paskal) faisait son apparition sur la plage du port de Guéthary.

Sa vocation ?

Recevoir, à l'exclusion de tout autre, les déchets non organiques laissés par la marée et ramassés par les usagers de la plage. Retiré en octobre au moment de l'inversion des courants ramenant les déchets maritimes vers le fond de l'océan, le bac à marée a été remis en place aux vacances de printemps. Il a été vu pour la dernière fois emporté par les flots en furie le 9 mai dernier vers 9h... RIP.

Qu'à cela ne tienne, on avait promis d'étendre le dispositif si l'expérience s'avérait positive, 3 nouveaux bacs ont été commandés pour recevoir les déchets marins déposés après le nettoyage quotidien des plages assuré en saison estivale au port, à Harotzen Kosta (les Alcyons) et à Cenitz.

On trouve aux abords des plages en question des poubelles urbaines, conteneurs « emballages recyclables » à capot jaune et des conteneurs « ordures ménagères » à capot noir pour les déchets de la vie quotidienne. Merci d'avance de votre démarche citoyenne et responsable !

CHIENS LIBRES... MAIS PAS TROP !

Rappels de réglementation issue du Code Rural (L211-11 à L211-30)

L'identification des chiens et des chats, par tatouage ou implantation d'une puce électronique, est obligatoire préalablement à leur cession, à titre gratuit ou onéreux.

Les propriétaires de chiens de 1ère catégorie (attaque) et 2ème catégorie (garde et défense) sont tenus de fournir un permis de détention délivré par le maire.
Est considéré en divagation tout chien ne se trouvant pas sous la surveillance effective de son maître, hors de portée de voix ou éloigné de celui-ci de plus de 100m.
En cas de morsure, une procédure de déclaration de chien mordeur doit être mise en place, comprenant une main-courante, une surveillance « rage », une évaluation comportementale du chien..

En conclusion, la divagation des animaux étant interdite sur la voie publique et pouvant faire l'objet d'un procès-verbal, veillez à garder votre chien sous surveillance, en laisse lors des promenades, vérifiez l'état de vos clôtures... Si toutefois il échappait à votre vigilance, il vous appartient de signaler sa disparition au plus vite à la police municipale de la commune, aux vétérinaires les plus proches et à la fourrière qui se situe au « Refuge de la Côte Basque » à Saint-Jean de Luz, 2675 Vieille Route de Saint-Pée, 05 59 26 69 39.

Un petit conseil pratique, afin d'éviter une entrée en fourrière, équipez votre chien d'un collier avec votre numéro de téléphone inscrit.
Face à un chien qui vous semble perdu, en cas de prise en charge personnelle vous risquez la morsure, l'accident ou des dégradations dont vous porterez la responsabilité. L'attitude la plus recommandable reste le signalement à la mairie, 05 59 26 57 83.

Le geste citoyen : si vous avez oublié d'acheter des sacs à déjections canines, des distributeurs sont implantés aux endroits stratégiques que sont le parc, la terrasse et le port ; alors gardons les rues de Guéthary propres ! Il pourrait vous en coûter 68€.

LES DÉCHETS FLOTTANTS DE LA CÔTE BASQUE

par Albert Larrousset,
Président des élus du Littoral

Dans les années 1970 les plages étaient polluées par des boulettes de goudron et, lorsqu'on se baignait, nos pieds et maillots étaient tachés de noir et on les nettoyait avec de l'eau écarlate.
Puis, après le goudron, ce sont les déchets plastiques qui s'échouaient sur nos plages.
Mme Beaudon Larchus, Maire de 1971 à 1977, avait alerté le ministère, mais sans résultat.
D'autre part, les élus craignant une mauvaise réputation pour le tourisme faisaient le maximum pour ramasser les plastiques échoués sur nos plages pour ne pas faire une contre publicité pour la Côte Basque.

Rendez vous au ministère avec la ministre Dominique Voynet.

L'un des problèmes venait de nos voisins Espagnols qui bennaient les camions d'ordures ménagères dans les falaises proches des côtes des provinces basques espagnoles. L'autre source de ces déchets avait comme origine les rivières et leurs bassins versants malheureusement considérés comme des poubelles qui inéluctablement se déversaient dans l'Océan.

En février 1997 une falaise composée d'ordures ménagères s'écroule dans la mer au large de la Galice juste avant la saison estivale.
Avec l'association des élus du littoral, nous écrivons à la ministre de l'environnement Mme Corine Lepage, qui nous rassure, précisant que les Espagnols faisaient le nécessaire pour contenir cette pollution écologique.
Hélas nos craintes étaient justifiées et nos plages ont été polluées avec des emballages plastiques avec des inscriptions imprimés avec des marques de produits Espagnols.
IL FALLAIT RÉAGIR !!!

Avec l'association des élus du littoral composée des communes de Bidart ,Guéthary, Saint Jean de Luz, Ciboure, Urrugne et Hendaye, en 1995 les communes d'Anglet, Biarritz et Bayonne se retirent car elles avaient transféré cette compétente à l'intercommunalité Biarritz Anglet Bayonne.
L'association avait été créée le 28/02/1990 par Jean Luc Lataillade maire de Guéthary avec pour but de définir un schéma d'aménagement cohérent du littoral basque (étude confiée au cabinet CODRA).

En 1995 après les élections municipales mes collègues m'ont élu président avec d'autres maires pour composer un bureau, avec comme objectif d'élaborer une action de développement, de protection et de mise en valeur du littoral. Nous avons demandé un rendez-vous au ministère de l'écologie pour rencontrer la nouvelle ministre, Dominique Voynet.

Le 21 juillet 1998 nous avons remis un dossier que l'on a présenté à la ministre avec Michelle Alliot Marie, Pierre Jaccachoury, Albert Péry et nous avons développé notre projet de ramassage des déchets plastiques avec une barge équipée à l'avant du bateau d'un panier basculant équipé d' un filet. Cette embarcation appartenait à la SAR GARBI de Mr Daubas de Ciboure qui se chargeait de la modification pour être opérationnel, à condition de participer aux frais d'équipement. Nous avons sollicité une aide financière qui nous a été accordée sous réserve de l'adhésion au projet du conseil Régional, du conseil Général et de notre association. Michelle Alliot-Marie se chargeat de contacter les présidents et l'aménagement de l'embarcation s'est rapidement réalisée.
Le 20 septembre 1998 la SARL GARBI nous remet son rapport d'activité avec la nécessité d'une reconnaissance aérienne pour localiser déchets et le besoin de centraliser les informations.
Le 08 octobre 1998 à l'occasion du congrès annuel de l'anel, association des élus du littoral, organisé à Bayonne, M^{me} le ministre et ses collaborateurs sont venus à Guéthary pour faire le point de notre expérimentation.

Avec Pierre Aizpurua nous avions préparé une présentation à l'aide d'un rétroprojecteur, pour visionner des photos aériennes de déchets flottants qui dérivaient au grès des courants (photos prises en avion qui traînait des banderoles de publicités).
Nous avons aussi projeté une carte des courants dans le golfe de Gascogne prouvant leurs importance dans la circulation des déchets.
Mme le Ministre et ses collaborateurs ont été très attentifs et ont pu mesurer la gravité du problème.
Réunion avec la ministre, ses collaborateurs Michelle Alliot Marie et des membres de l'association

Après cette présentation nous sommes allés au port pour voire la barge en action. La pluie et le vent étaient très présents mais la démonstration a pu se faire correctement.

Le déplacement d'un ministre a été suivi de l'intervention du Préfet saisi par le chef de cabinet du Ministre.

Le sous-préfet m'a demandé de trouver une structure qui pourrait regrouper les communes littorales de la côte Basque car notre syndicat était composé de six communes sur neuf, afin de trouver une maîtrise d'ouvrage pouvant recevoir les aides.

Le 21 mai 1999 le syndicat mixte de développement touristique basé à Anglet a été retenu comme maître d'ouvrage pour le ramassage des déchets en mer dans la zone de 300 m à 3 miles.

La DDE maritime assure la maîtrise d'oeuvre. Elle lance un avis aux plaisanciers pour signaler la présence de macro déchets à la marine nationale.

Après réflexion nous avons lancé un appel d'offre auprès du monde de la pêche. C'est le thonier Mirentxu qui a été retenu équipé de filets à babort et tribort il a fait ainsi une campagne.

Avec Michel Maumus, Mr Caperan et Bernard Gourgand, tous du Conseil Général, nous avons fait une sortie en mer pour constater l'efficacité du ramassage avec ce bateau.
La DDE maritime nous remet le rapport de l'opération qui s'est déroulée du 10 juillet au 10 septembre 1999.

Il comprend 3 volets :

• Détection aérienne des nappes
• Rammassage des macro déchets 2780 kg de plastique et 1720 kg de bois.
• Tri pesé et envoi en décharge

Les résultats étaient meilleurs qu'avec la barge mais pas encore concluant. Nous avons relancé un appel d'offre.

Parallèlement à notre démarche l'Institution interdépartementale pour l'aménagement hydraulique du bassin de l'Adour met en place un barrage flottant expérimental entre l'île de Bérenx et la commune d'Urt

Mai 2000, c'est le thonier AGUR qui a été retenu par le syndicat. Les résultats de la campagne qui s'est déroulée du 2 juillet au 2 septembre sont :

• Macro déchets flottants légers type plastique 2840 kg
• Macro déchets flottants lourds type bois 4300 kg
• La détection aérienne est assurée avec un avion CESNA à 150 m d'altitude.

La prise de conscience collective a permis d'inscrire ce sujet à la convention spécifique Pays Basque 2001-2006 au volet environnement avec un coût prévisible de 55 M de Fr.

Finalement, c'est Camille Clavier qui a acheté un bateau avec la cabine avancée et plus bas sur l'eau qui était mieux adapté pour l'opération projetée. Ce bateau équipé d'un sondeur a permis de relever le fond de l'eau et de connaître le profil de la roche, ce qui s'est révélé très important pour tracer les courants de fonds et connaître ainsi les déplacements des déchets et ainsi arrêter a détection aérienne très coûteuse.

Du fait de l'écoute de la ministre, des démarches de la Région, du conseil général et du conseil des élus, l'opération déchets flottants a été inscrite à la convention spécifique Pays Basque et a ainsi pu bénéficier d'aide pendant sa durée.

Graçe à Camille Clavier et son bateau, **nous avons collégialement amélioré nos connaissances**. L'observation prise en compte a permis de déterminer les périodes d'échouages des plastiques du mois d'avril/mai au mois de septembre et pour les bois à chaque crue des rivières océaniques.

Compte tenue de ces constats les principes suivants ont été retenus :

- Les périodes autour des équinoxes jouent un rôle très important.
Celui du **printemps en 2019**, le 20 mars, avec le début de l'inversion du courant dit du Portugal du S/N passe au N/S. Cette période est redoutée du fait des gros coefficients du vent qui accentue la houle du marnage à marée haute et éventuellement des surcôtes.
Celui d'**automne en 2019** le 23 septembre avec le retour du courant progressif du courant S/N moins impactant pour le littoral et surtout attendu par les surfeurs car c'est le début des grosses vagues.

- Le régime des vents est modifié l'hiver vent du Sud dominant jusqu'à l'équinoxe de printemps puis l'été vents dominants N E les alizées. Cette inversion de vent crée un courant de fond.

- Au printemps la température de la mer s'élève. Avec le courant de fond, les déchets stockés au fond du Golfe de Gascogne remontent à la surface et le vent de N plus le courant ils viennent s'échouer sur nos plages si le bateau ne les a pas ramassés avant.

Hélas, nous avons également pu constater ces phénomènes :

- Pour le vent, en décembre 1999 au large de la Bretagne l'ERICA sombre, alerté par la sous préfecture le plan POLMAR est activé devant l'éminence d'arrivé de la pollution. Dans la nuit un fort vent du SUD se lève et le goudron s'est échoué sur les cotes Landaises épargnant le Pays Basque.

- Pour les courants le PRESTIGE sombre au large de la GALICE en décembre 2002 et les galettes de FIOUL ont dérivés pour s'échouer à Guéthary en fin janvier 2003.

Le stock est encore important en fond de mer et nous ne pouvons faire que du curatif et le travail sur nos plages devient difficile car les déchets se fragmentent en petits morceaux qui hélas peuvent être confondus par les poissons.

Aujoud'hui, le syndicat Kosta Garbia (anciennement syndicat mixte de développement touristique) avec son président Manuel Alzuri continue inlassablement le ramassage des déchets flottants en mer chaque été.

En 2018 durant la période du 1er mai au 10 septembre, ce sont 25 tonnes de déchets qui ont été pêchées avant de venir s'échouer sur le littoral (dont 10 tonnes de bois).
Kosta Garbia est composé d'élus représentants la CAPB et le CD64.

L'Itsas belara a déjà repris depuis le 1er mai 2019 sa campagne de récolte des déchets flottants entre 300 mètres et 3 milles marins, en longeant la Côte Basque de la Bidassoa à l'Adour.

D'autre part, le GIS (groupement d'intérêt scientifique) Littoral basque, le syndicat Kosta Garbia et la diputacion foral du Guipuzkoa ont signé un programme européen LIFE LEMA pour étudier ce sujet d'une façon scientifique et ainsi mieux connaître les circuits des déchets dans le Golfe de Gascogne. La Ville de Biarritz, AZTI, Rivage Pro Tech et Surfrider Foundation Europe sont également partenaires de ce projet qui se termine à l'automne 2019.

Le stock est encore important en fond de mer et nous ne pouvons faire que du curatif et le travail sur nos plages devient difficile car les déchets se fragmentent en petits morceaux qui hélas peuvent être confondus par les poissons.

En tonnes	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Bois	21,83	4,07	7,5	1,72	5,29	8,58	10	4,38	8,4	10,8	10,7
DIB Plastiques, algues, divers...	14,31	9,49	14,9	9,82	11,76	12,08	6,4	5,26	5,86	4,26	15,16
Total	36,14	13,56	22,4	11,54	17,05	20,66	16,4	9,64	14,29	15,06	25,86

Historique des données depuis 10 ans

EN CONCLUSION,

Le ramassage en mer plus le nettoyage des plages représentent **un budget conséquent pour les collectivités** (environ 2 millions par an).

Soyons des CITOYENS RESPONSABLES !

Jetons nos déchets même les plus petits DANS LA BONNE POUBELLE,

Ne jetons RIEN DANS LA RUE, NI DANS LES AVALOIRS D'EAU PLUVIAL qui se jettent en mer ou en rivières,

Ne jetez plus au sol VOS MÉGOTS DE CIGARETTES pour ne plus les retrouver sur le littoral,

Ramassez les CROTTES DE VOS ANIMAUX DE COMPAGNIE pour protéger la qualité des eaux de baignade,

Respectons tout simplement LA MER qui est a l'origine de LA VIE et qui est très importante pour NOTRE SANTÉ !

Photos : Marie Laure Hastoy

MERCI GHYSLAINE

«Notre correspondante locale de Sud Ouest, et amie, Ghyslaine Castillon, a choisi de mettre fin à ses fonctions en fin d'année dernière.
Pendant ces nombreuses années, elle a montré un intérêt de tous les instants aux affaires et à la vie de la commune, permettant ainsi de faire entendre la voix de Guéthary dans les colonnes de ce journal emblématique de la vie locale, et de relayer notre action et celle des associations du village.
Je tiens, dans ces quelques lignes, à remercier chaleureusement et amicalement Ghyslaine pour son engagement et son investissement personnel pour Guéthary.
Je ne saurais trop insister sur l'importance d'un correspondant local efficace et impliqué pour une petite commune comme la nôtre.
Encore une fois, Ghyslaine, MERCI pour ce travail effectué et ta grande disponibilité.
Guéthary te souhaite le meilleur pour les nouveaux défis que tu vas relever, en espérant que ton chemin te conduira le plus souvent possible dans notre village, qui je sais, est cher à ton coeur, et où nous aurons toujours le même plaisir de t'y accueillir.»

Marie Pierre Burre Cassou

UNE NOUVELLE CORRESPONDANTE LOCALE POUR LE JOURNAL SUD-OUEST À GUÉTHARY...

Après le départ de Ghyslaine Castillon, qui avait avec passion raconté pendant des années les histoires et actualités du village, c'est à Coralie Chardonnet, une jeune et néanmoins expérimentée journaliste à qui revient désormais ce beau rôle...

Originaire du Pays Basque, Coralie est une professionnelle de l'information depuis plus de 10 ans. Elle utilise sa plume autant que sa caméra ! Après un long passage à Paris où elle a travaillé pour des émissions phares du paysage audiovisuel français et réalisé de nombreux reportages et documentaires pour les chaînes nationales, Coralie est revenue s'installer au Pays Basque en 2014.

A son retour, elle cofonde l'agence Longue-Vue Productions où elle réalise articles et vidéos pour des médias et entreprises locales. Depuis quelques semaines, elle est donc la nouvelle correspondante pour le journal Sud-Ouest. Un projet qui la passionne d'ores et déjà.

Vous avez une idée d'article ? un sujet à partager ? vous pouvez contacter Coralie Chardonnet en lui envoyant un email à l'adresse suivante : coralie.chardonnet@gmail.com.

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR GUÉTHARY

www.guethary.fr

A l'instar des belles maisons de notre village, la « Home » page de notre village avait, après de nombreuses années de service, elle aussi besoin d'un bon ravalement !

Depuis quelques semaines déjà, si vous êtes une ou un internaute assidu, vous avez pu découvrir le nouveau visage du site internet de Guethary, accessible à l'adresse www.guethary.fr ou en tapant Guéthary dans votre moteur de recherche préféré.

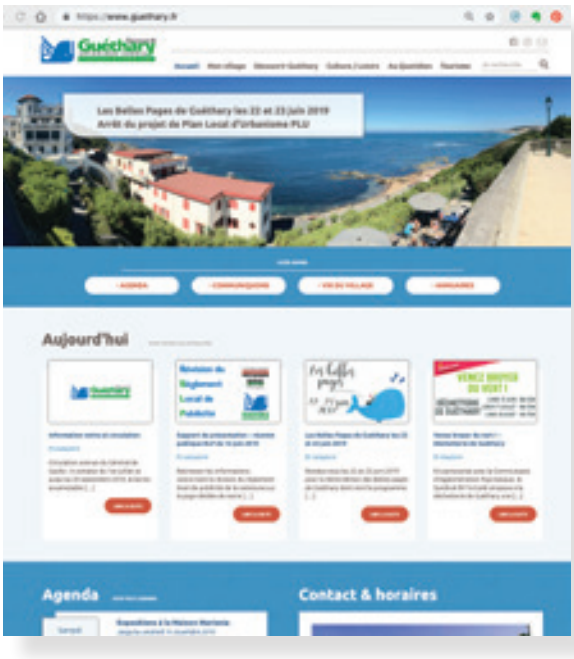

Au-delà de l'aspect graphique, qui a été intégralement retravaillé pour répondre notamment aux exigences de lecture sur les différents écrans : ordinateurs, tablette, smartphone, le site internet répond surtout aux différents besoins de ses usagers.

Plus clair, plus aéré, il se veut avant tout un outil numérique utile pour tous les habitants du village. Il comporte désormais de nombreuses fonctionnalités destinées à faciliter la vie des administrés.

Dans la rubrique « Mon village », retrouvez toutes les informations qui concernent la vie de la municipalité et de la mairie. C'est aussi dans cette partie du site que vous pourrez effectuer toutes les démarches qui passent aujourd'hui, parfois même exclusivement, par le digital. Tous les liens avec le site Service-Public.fr, qui ouvre un accès à tous les services de l'État, sont désormais accessibles directement depuis le site guethary.fr. Dans cette rubrique, retrouvez aussi les différents documents qui concernent l'urbanisme ou les différents moyens de communication comme l'historique des bulletins municipaux ou les liens vers nos réseaux sociaux : Popvox, Facebook, Instagram, etc...

Le site présente les actualités récentes du village, ainsi qu'un agenda complet, qui rassemble toutes les infos qui ponctuent la vie de Guéthary. En vous inscrivant à la newsletter, vous aurez bientôt la possibilité de recevoir des nouvelles directement dans votre boîte mail...

Nous n'oublions pas que Guéthary est aussi riche d'activités culturelles et d'un patrimoine historique important. Le nouveau site permet aux habitants et aux touristes d'en savoir plus sur notre beau village, ainsi que sur notre qualité de vie. Retrouvez beaucoup d'informations qui concernent notre environnement, parmi lesquelles la qualité des eaux de baignade ou encore les différents renseignements qui concernent la gestion de nos déchets.
Le site fait aussi la part belle aux services, aux commerces et bien sûr aux associations. Un annuaire vous permet d'avoir accès à leur descriptif et coordonnées. Si vous souhaitez compléter ces fiches ou en ajouter, n'hésitez pas à nous envoyer un message via le formulaire disponible dans la rubrique « contacts ».

FERMETURE DE LA POSTE

Dans le courant du mois de janvier, les responsables départementaux et locaux du groupe LA POSTE me faisaient part de l'intention de LA POSTE de fermer le bureau de Guéthary.
Les raisons invoquées tiennent à une baisse de fréquentation de 27 % l'an passé et à la difficulté de gestion du personnel (de moins en moins nombreux). Selon eux le bureau de poste est un schéma qui a vécu face au changement de comportement des usagers.
Cependant, le contrat de plan entre l'Etat, La Poste et les élus locaux exige de conserver un réseau physique et une présence postale afin que 90 % de la population soit à moins de 5 kms et 20 minutes en voiture d'un point de contact.
Cette présence postale pouvant se concrétiser par un partenariat avec la Mairie ou un commerçant. La Mairie ,'étant pas en capacité d'absorber ce service, il a été proposé à un commerçant, en l'espèce la maison de la presse «VOIE UNE» qui nous semblait la plus adaptée.

Bien sûr, la fermeture d'un service public, mais peut-on encore parler d'un service public s'agissant de La Poste, dans une petite commune comme la nôtre, n'est pas a priori une bonne nouvelle, ni un signe de vitalité. cependant , faisons contre mauvaise fortune bon coeur et considérons le verre à moitié plein.
Il s'agit d'une opportunité pour stabiliser un commerce dont on imagine la fragilité structurelle et pour l'usager de conserver un service de proximité.

Quant au devenir du bâtiment, la commune sera la première informée le jour où POSTE IMMO aura l'intention de vendre. Bien évidemment, nous nous positionnerons pour ne pas le laisser aux mains d'investisseurs privés et réfléchissons dès à présent au projet qui pourrait être réalisé dans ce bâtiment emblématique de notre patrimoine.

MISE EN SÉCURITÉ DU CHEMIN MENDI ALDE

La chaussée sera rénovée du pont de l'autoroute au bas de l'église à l'automne et un trottoir sera mis en place pour sécuriser cette voie étroite et sinueuse, très fréquentée par les piétons. Le trottoir sera positionné sur le côté gauche en descendant. Cette réorganisation nécessitera la création d'une écluse dans la partie basse avec une voie unique alternante pour les véhicules et une traversée protégée pour les piétons pour passer à la droite des voies après l'écluse. Les véhicules montant auront la priorité pour ne pas bloquer le carrefour du bas de l'église.

L'aménagement du parking sur le pont de l'autoroute sera réalisé dans un deuxième temps, lorsque les contraintes techniques et administratives auront été résolues.

ECOLE DE GUÉTHARY (par M. Auzi) ➤

Cette fin d'année 2019 sera particulière puisque la directrice, après 6 années passée à Guéthary, a décidé de quitter notre école pour voguer vers d'autres projets professionnels. Par ces quelques lignes, nous tenons à lui dire MERCI ! pour son investissement total auprès de nos enfants. Entourée d'une bonne équipe, elle a mené plus d'un projet à son terme toujours dans un souci d'ouverture sur le monde pour ses élèves.
Nos rapports mairie-école, par des échanges réguliers et soutenus, ont permis d'offrir le meilleur à nos jeunes Getariar.

Sa place sera reprise dès septembre par Lucas Barbet qui vient de l'école d'Ainhoa.
Bienvenue à lui ! Et bonne route à Mme Sarrat.

Uztailean, eskolako zuzendaria joanen zauku beste postu baten hartzera. Bihotzetik MILESKER erraiten diogu eraman duen lanarengatik, lankideak beti prest bere ondoan...
Xantza on hautatu duzun bidean ! eta ongi etorri Lucas Barbet-ri !

LA CONDUITE À GUÉTHARY

Je n'en ai rien à faire des AUTRES... Chronique du *Je*, conducteur surpuissant

Je
roule à pleine vitesse dans les rues,

Je
pose ma voiture n'importe où, pour m'éviter 20 pas (virages, parking 2 roues, devant les feux, à cheval, en quinconce, en double, sur places handicapées... JE a une créativité sans limite),

Je
passe au rouge dans la côte du port

Je
me gare sur les trottoirs
(Chemin surélevé réservé à la circulation des piétons, sur les côtés d'une rue)

*J'*occupe les places réservées et payées par les taxis

Je
prends ma voiture pour faire 500 mètres (voire moins)

Je
ne range pas mon véhicule dans mon garage ou dedans chez moi et j'occupe une place sur la rue

*J'*accélère en pétaradant

Je
ne mets pas mon casque en 2 roues

Je
ne respecte pas les stops

Je
bloque l'entrée des maisons

*J'*accapare la jetée des Alcyons ou le parking de Cénitz : c'est mon hôtel

Je
prends les sens interdits pour aller plus vite et puis parce que AVANT c'est comme cela

Je
stoppe ma voiture au milieu de la rue pour discuter et ... méditer sûrement

Je
me gare à cheval sur 2 places (en fait JE suis incapable de faire un créneau. NDLR)

Les **AUTRES** n'ont qu'à bien se tenir : enfants, parents avec poussettes, piétons, cyclistes, conducteurs sans syndrome du *Je*, personnes à mobilité réduite et tout un chacun qui AIME et RESPECTE notre beau village !

KORRIKA TTIKI

Nahiz eta parte hartu zuen, 2017an Korrika TTikin, Bidarteko eskola publikoa eta ikastolarekin, lehen aldiko, UHANDEREA eskolak KORRIKA TTIKI Getariko karriketan antolatu du apirilaren 4ean, iduzkipean ! Aurten 21. korrika ospatua izan da Euskal Herri osoan, apirilaren 4etik 14era. Eta, Getarin ere eskolako haurrak prestatu dira euskarari ohore egiteko. Egun hortan, gure auzoak, Ahetzeko ikasleak, gomitatu zituzten bat egiteko euskararen alde. Hori ikusita, gure auzapeza berak tenizak ezarri ditu eta haurrak lagundu ditu bidean. Lehen edozioa zen eta, agian, « ez azkena » dio eskolako zuzendariak ! Orduan ondoko hitzordua : 2021eko udaberrian !

Après une 1ère participation à la Korrika Ttiki en 2017 à Bidart avec l'école publique et l'ikastola, pour cette 21ème édition, l'école de Guéthary a voulu faire vivre cet événement phare pour la langue basque dans notre village et a organisé, sous le soleil, le jeudi 4 avril la KORRIKA TTIKI 2019 du fronton jusqu'à leur établissement. Mais ...ils n'étaient pas seuls puisqu'ils avaient invité leurs voisins d'Ahetze venus gonfler les rangs de cette belle troupe. Mme le Maire, elle-même, n'a pas résisté et s'est jointe à eux pour cette course relais en faveur de la langue basque!
C'était une première édition qui, aux dires de la directrice de l'école, en appellera d'autres tant ce moment a été apprécié par tous. Rendez-vous donc au printemps 2021 !

ZOOM SUR... IDEKI ET SES ACTIVITÉS !

Etchartia ouvre ses portes à l'Association les lundis, mercredis, jeudis après-midi, de 14h30 à 18h00, pour jouer aux cartes, au scrabble, papoter, goûter. C'est également là que les vaillantes couturières, toujours prêtes à rendre service, viennent tous les lundis après-midi de 14h00 à 17h00, tirer l'aiguille, exécuter, pour qui le souhaite, des ourlets, changer des zips, élargir, rétrécir, confectionner des rideaux, etc... Les adhérents et leurs invités participent nombreux aux activités de l'association :

- Le goûter des rois au cours duquel est projeté un diaporama des photos prises sur le vif lors des sorties, les rencontres informatiques, les trois sorties restaurants de l'année.
- L'assemblée générale est aussi un moment privilégié de retrouvailles, une occasion de remercier à nouveau la Mairie pour la subvention octroyée à l'association, ainsi que les personnes qui par leur don ou leur action ont contribué durant l'année à faire IDEKI.

Et l'on y reparle des sorties passées :

◗ Celle de juin 2018 à ST-SEVER dans les LANDES.
On se souvient d'un guide particulièrement captivant ayant pris en charge notre groupe de trente-sept personnes pour nous faire visiter entre autres, l'abbatiale, le cloître, le centre historique de St-Sever et nous intéresser à l'histoire de cette cité. Le déjeuner à MUGRON, composé de spécialités landaises, fut le bienvenu.
L'après-midi, visite de la FERME LARREY à NERBIS, ferme de transformation du canard entre autres, ayant obtenu un label qualité pour l'exportation des denrées en Europe notamment. Nous avons pu comprendre toute la chaîne de production depuis l'abattage jusqu'à la mise en boîte des différents morceaux du canard. Une dégustation de rillettes et de foie gras a précédé notre retour par MONTFORT EN CHALOSSE et notre brève visite de son église.

◗ Celle d'octobre 2018, en Espagne à LEGAZPI, visite des FORGES et du MUSEE DU FER dans le PARC de MIRANDAOLA:
• Forge hydraulique du XVIe siècle, démonstration d'un outil forgé à l'ancienne par l'utilisation de la force de l'eau, la puissance du feu et le savoir-faire des ferronniers pour façonner la pièce désirée.
• Visite de la chapelle de SANTA CRUZ DE HIERRO dans le parc de Mirandaola.
• Puis toujours dans ce même parc, visite du MUSEE du FER situé dans une ancienne usine de fonte, où est exposée une collection d'outils anciens, matériaux témoins des pratiques disparues, une immersion intéressante dans les usages et développement du fer.
• Après un repas copieux à Beasain, direction ZUMARRAGA pour la visite du SANCTUAIRE de LA ANTIGUA, magnifique association de pierres et de bois de chêne. Son origine a été évaluée aux alentours du XIIIè siècle. Construite par des charpentiers de marine, la structure en bois de la toiture rappelle la coque d'un bateau retourné.

◗ En juin 2019, le choix s'est porté sur une journée dans les LANDES et le GERS : Saint-Mont, Riscle, Aire-sur-Adour, Eugénie-les-Bains. Nous en reparlerons!

Il n'est pas impératif d'être adhérent pour être accueilli et participer à une sortie restaurant et de journée!

Après les vacances d'été, IDEKI réouvrira le 1er OCTOBRE avec son nouveau programme !

A bientôt !
Tél : 05.59.54.86.40

GUÉTHARY ET « SES » RÉFUGIÉS IRAKIENS

Voilà maintenant trois ans qu'une vingtaine de bonnes et solides volontés - regroupées dans l'association ESKUKALDI - a rendu possible l'accueil d'une nombreuse famille irakienne de confession chrétienne.

Une fois effectuée - sous les auspices de l'association Saint Nicolas l'installation des 16 personnes arrivées dans notre commune, les bénévoles d' Eskukaldi ont su activer sans relâche plusieurs réseaux, démarcher auprès des pouvoirs publics, des offices dédiés à l'intégration des réfugiés pour établir une véritable chaîne d'entraide et de solidarités. La municipalité de Guéthary et son conseil municipal ont très vite accepté de s'y associer, ce qui a été vécu comme un précieux soutien et pour beaucoup des membres d' Eskukaldi comme un encouragement.

N'oublions pas , non plus le rôle de la Croix Rouge à laquelle Harbi (61 ans) prête régulièrement son concours en retour. Il faut dire que la détresse de nos protégés méritait une stratégie collective réfléchie et vigoureuse. Sans tarder et sur tous les fronts les mécanismes d'intégration se sont mis en place à commencer par les cours de français ; et sans mésestimer les différents aspects de l'épanouissement de tous nos protégés, une attention particulière a été portée aux trois jeunes adultes qui constituent le socle de la partie de la famille restée à Guéthary, l'autre ayant choisi de vivre à Ciboure. Pour le « clan » de Ciboure Eskukaldi a été particulièrement actif notamment en la personne de nos dévouées concitoyennes Maïté Halsouet et Danièle Hirtz.

A Guéthary, nous avons résolument choisi d'orienter les deux plus jeunes (Sanar et Sanrya) vers des études , non sans mesurer les risques encourus car la guerre à Mossoul les avait longtemps privés du lycée. Mais à force de soutiens scolaires , de suivis pédagogiques, d'encouragements de toutes sortes , de sincère concertation entre eux et une cellule d'information et d'orientation spécialement dédiée, les insertions – pourtant très difficiles - se sont opérées et les traumatismes ont cédé la place à l'espérance. Sans forfanterie nous pouvons afficher une certaine satisfaction :

➜ Nous nous réjouissons des résultats du benjamin au baccalauréat technologique : **SANAR** (21 ans) pourra poursuivre en BTS avec un statut de boursier.
Son dossier PARCOURSUP a franchi tous les obstacles, et le lycée Louis de Foix à Bayonne a retenu pour la rentrée prochaine sa candidature dans la spécialité « Services informatiques aux Organisations » .

➜ **SANREYA** – 22 ans, boursière - a brillamment validé sa première année de licence de « Langues Etrangères Appliquées » avec une moyenne de 13, 81 / 20 et se prépare avec enthousiasme à rejoindre le grand campus de Bordeaux-Talence - Pessac en septembre prochain. Elle réfléchit d'ores et déjà à une orientation professionnelle,

➜ quant à **SAMAL** (27 ans), il a fini son CDD de 15 mois chez BRIGANTINE - ALCORE et il vient de signer un CDI chez SYNERGIE pour poursuivre dans cette entreprise de l'aéronautique très connue.

Voilà donc de quoi réjouir toutes celles et tous ceux qui se sont engagés dans cette action avec détermination et acharnement.

Jean-Luc LATAILLADE
et Bertrand ARDILOUZE

BETI-ARI

Beti-Ari a commencé la saison estivale avec, aux commandes, Corinne Amulet, enfant du village, qui succède à Maite Celhayeta. Je tiens à remercier ici, Maite, qui a servi Beti-Ari depuis sa création en septembre 2016 et qui a choisi aujourd'hui de se consacrer au développement de son auto-entreprise. Je lui souhaite réussite et prospérité pour l'avenir.

Le calendrier festif et culturel de cette saison nous annonce les rendez-vous habituels de l'été: parties de pelote, mutxiko-apéro, trois bals avec Toro de fuego, sardinades, fêtes du port, fête de la pelote, festival de musique classique, Guéthary en fête... Je n'oublie pas bien sûr le cinéma argentin et les expositions à la mairie et à Etchartia.
Le «Bal deux vieux» n'aura pas lieu cette année. Réjouissons nous des dix années passées et espérons, pourquoi pas, retrouver monsieur Moustic prochainement sur le fronton.
Les festivités ne s'arrêtent pas avec la rentrée de septembre. Les kantuz reprendrons à l'automne, Herriko Ahotsak est programmé le 19 octobre avec un plateau riche en danses et en chants. Nous vous communiquerons le contenu du programme avec plus de détails après l'été.

D'autres animations sont à la réflexion actuellement pour colorer nos soirées d'arrière-saison et fêter les moments forts de notre culture.

Beti-Ari souhaite ouvrir ses portes aux bonnes volontés, de toutes les générations, qui voudraient s'investir dans l'animation du village. Nous sommes ouvert à toutes les nouvelles idées, à toutes les réflexions dès lors qu'elles se voient constructives et rassembleuses.
N'hésitez pas à pousser la porte de Beti-Ari, Corinne sera très heureuse de vous accueillir.
La cohésion, l'union, la diversité sont les éléments essentiels à la réussite des évènements et à la force du vivre-ensemble. c'est le sens du travail de Beti-Ari depuis trois ans qui aspire à rassembler toujours les forces vives du villages.
Rien de plus simple et de plus beau que ces deux mots mis ensemble :
Sortir et Rencontrer.

▲ *Extrait du Guide des animations 2019*
Graphisme : www.annanou.com

UDA ON BAT DESIRATZEN DIZUT, ALAI ETA UMORE ONEAN.
NOUS VOUS SOUHAITONS UN BEL ÉTÉ, DANS LA JOIE ET LA BONNE HUMEUR !